

Communiqué de presse

Paris, 1^{er} Février 2022 – sous Embargo : 14h

Soutien aux Soignants Suspendus « Libérons nos droits ! » demandent 150 collectifs de soignants maltraités depuis septembre 2021

Depuis le 15 septembre 2021, tous les personnels soignants et non soignants travaillant dans le soin, la santé, le médico-social et les premiers secours, n'ayant pas répondu aux exigences de la loi du 5 août 2021, non vaccinés contre le COVID, ont été suspendus. Agents publics, salariés ou libéraux, en contact ou non avec le public, tous ont été punis, exclus, privés de salaire, poussés vers une précarité subite. Des artistes, des personnalités publiques prennent la parole pour dénoncer la grande précarité et la maltraitance institutionnelle qui s'exercent, et soutenir l'appel à l'aide des soignants en détresse.

« NOUS VOUS SOUTENONS PARCE QUE VOUS COMPTEZ POUR NOUS »

« Jamais je n'aurai imaginé dans mes délires de romanciers qu'un si grand nombre de soignants, après avoir été applaudi à heures fixes pour leur héroïsme, se retrouverait un jour suspendu, viré, mis au ban de la société par décision gouvernementale pour avoir simplement voulu respecter l'obligation légale de valeurs essentielles comme le consentement éclairé. Les doutes que leur ont inspirés des injections expérimentales, imposées à la hâte, sont confirmés aujourd'hui au vu de la situation épidémique par le président du Conseil scientifique lui-même. Cela a-t-il changé quelque chose pour eux ? Non... On continue de leur interdire de sauver des vies, d'éteindre des incendies, de s'occuper de personnes âgées ou handicapées. Même pour une téléconsultation, il est obligatoire que le praticien soit vacciné. Ce qui me bouleverse là, dans la réalité, c'est la détresse psychologique, financière et sociale de ces soignants traités plus durement que des fichés S. Il est urgent de les aider à défendre leurs libertés, leurs conditions matérielles de survie et leur droit à la justice. Lorsque Liberté, Egalité, Fraternité se retrouvent contaminés, les remèdes s'appellent Courage, Détermination et Confiance. Nous vous soutenons parce que vous comptez pour nous. Et que nous comptons sur vous. » **Didier van Cauwelaert, Prix Goncourt, auteur et scénariste**

« Il faut savoir que selon les statuts régissant la fonction publique, un salarié maltraitant, donc en faute professionnelle, sera suspendu avec salaire dans la limite de 4 mois. Pour nous, professionnels de la bienveillance, depuis juillet 2021, c'est le "prix fort" : bientôt 5 mois sans salaire, afin de respecter le droit de choisir pour notre corps. Nous nous sentons trahis. Au pays des droits de l'homme, la maltraitance est punie par la loi. Aujourd'hui, ce sont la bienveillance et les métiers du soin et de la santé qui la subissent. Il faut que cela cesse. Merci. » **Elsa Ruillère, référente des Collectifs Unis**

« Cette situation installée par la volonté du Président et de ceux qui le conseillent est une honte. Il faut arrêter avec le monde à l'envers. Cette loi anticonstitutionnelle va à l'encontre de l'égalité des droits et de la réglementation européenne. La chasse aux sorcières aux non vaccinés est une aberration républicaine, humaine et scientifique. Je demande la réintégration immédiate des personnels de santé, du social et du médico-social suspendus depuis septembre 2021 et qui font l'objet d'une maltraitance institutionnelle insupportable. » **Michèle Rivasi, Députée européenne**

« Les citoyens responsables que nous représentons sont extrêmement inquiets de l'avenir des services publics et ulcérés de voir la casse des personnels soignants et de l'hôpital par le gouvernement qui a déjà conduit à des pertes de chance fatales pour de nombreux patients. Dans ce contexte sanitaire toujours plus tendu depuis des décennies, l'irresponsabilité du président est flagrante puisqu'il a sciemment évincé des personnels soignants indispensables, en pleine crise. Un président qui n'est pas responsable est-il capable d'être notre président ? » **Sophie Tissier, Porte-parole et coordinatrice de l'inter-collectif citoyen UCPL**

LES SOIGNANTS SUSPENDUS PRENNENT LA PAROLE

Les Collectifs Unis déclarent : « Des décennies successives de suppressions de lits et de restrictions de moyens dans les structures publiques de santé et de soin. Des salariés qui ne comptent pas les heures supplémentaires et qui n'hésitent pas à renoncer à des congés pour pallier aux manques considérables de personnel mais aussi pour aider, soutenir, prendre soin, secourir. Toujours dans la bienveillance, le dévouement et le respect... parfois même au détriment de leur vie privée.

« Hier applaudis, aujourd'hui trahis, humiliés, maltraités. L'immense majorité d'entre nous est poussée depuis des mois dans la précarité. Ce sont des arrêts maladies longue durée qui sont supprimés. Des congés payés que l'on refuse de nous payer. Des logements de fonction que l'on veut retirer à des pompiers suspendus. De manière abjecte et inouïe, aucune issue n'est possible, ni juridique, ni financière. Il n'y a plus de justice. Rien n'est cohérent.

« Les personnels du soin et de la santé sont privés de salaire mais aussi d'avenir. Serons-nous punis indéfiniment ? Le gouvernement va-t-il persister jusqu'à la démission et le changement de métier de tous les suspendus ? Combien de temps les établissements vont-ils pouvoir conserver leurs effectifs réduits actuels ? Et les futurs personnels soignants, quand vont-ils pouvoir reprendre leurs études pour prendre un jour la relève ?

« Cette discrimination persistante est d'autant plus insensée que l'on demande maintenant à des personnels contaminés ou contagieux de venir travailler. Et que l'on sait, de plus, que rien n'arrête le variant Omicron, pas même les vaccinés. »

Un appel à dons sera présenté par les soignants durant la conférence de presse, afin de soutenir les personnels de soin et de santé en situation de grande précarité.

Découvrir les vidéos de soutien des artistes ?
Ecouter les témoignages des personnels de santé suspendus ?
En savoir plus sur l'Appel à l'aide des Collectifs soignants ?
Comment les soutenir financièrement ?

Union Citoyenne pour la Liberté www.unioncitoyenneliberte.fr Twitter : @union_liberte Facebook : Union Citoyenne pour la Liberté Sophie Tissier, Porte-parole de l'UCPL Tel : 06 09 88 86 95 unioncitoyenneliberte@protonmail.com	Collectifs Unis de Soignants www.les-collectifs-unis.info Twitter : @CollectifsUnis Facebook : Collectifs Unis! Elsa Ruillère, Collectifs Unis Tel : 07 86 02 90 25 collectifsunis.stop0508@gmail.com	Michèle Rivasi www.michele-rivasi.eu Twitter : @MicheleRivasi Facebook : michele.rivasi.1 Michèle Rivasi, EuroDéputée T. : 06 08 92 46 00 / 06 80 65 52 37 michele.rivasi@europarl.europa.eu
--	--	---